

CENTURY 21. INFINITY

28, rue Saint Corneille 60200 COMPIEGNE

BARÈME DES HONORAIRES

1^{er} Janvier 2024 au 31 décembre 2024

TRANSACTION

Montant des transactions		Honoraires HT	Honoraires TTC
DE	A		
-€	20 000€	2 500€ HT	3 000€ TTC
20 001€	60 000€	5 000€ HT	6 000€ TTC
60 001€	100 000€		10%
100 001€	150 000€	8 333 € HT	10 000 € TTC
150 001€	170 000€		7%
170 001€	200 000€		6.5%
200 001€	300 000 €		6%
300 001 €	500 000 €		5%
500 001 €	Et +		4%

Les prix sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20%

Honoraires charge vendeur

LOCATION

Honoraires à la charge du LOCATAIRE	
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et rédaction du bail	8€ / m ² TTC
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3€ / m ² TTC

Dans la limite de 8% TTC du loyer annuel hors charges

Honoraires à la charge du BAILLEUR	
Honoraires d'entremise et de négociation	20% du loyer hors charges
Honoraires de visite, de constitution du dossier locataire et de rédaction de bail	8€ / m ² TTC
Montant par mètre carré de surface habitable des honoraires de réalisation de l'état des lieux	3€ / m ² TTC

Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 6 juillet 1989 sont partagés entre locataire et propriétaire. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par décret n°2014-890 du 1^{er} août 2014.